

Une **gestion** valorisante pour le corps

Les échanges lors des assises des métiers des ingénieurs l'ont démontré : une ambition renouvelée doit être donnée pour le corps des ITPE !

ITPE, au travers de sa charte de gestion et d'un projet stratégique pour le corps des ITPE !

Ambition qui ne pourra être réellement partagée qu'au travers de la mise en place d'un « conseil des employeurs », où chacun pourra exprimer ses besoins en compétences.

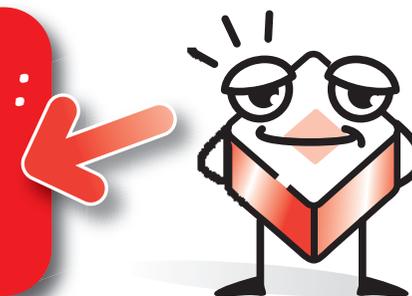
GESTION :
le SNI s'est battu,
le SNI l'a obtenu !

Ambition qui devra être définie au bénéfice de tous les employeurs et de chaque



Bilan dernier mandat :

→ une charte de gestion
renouvelée en 2014.



Snitpect-FO